

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 6 OCTOBRE 2016

=====

L'an deux mille seize, le Six Octobre à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Aranc (Ain), se sont réunis, sous la présidence du maire Monsieur Daniel Mathieu, sur la convocation qui leur a été adressée le 30 Septembre 2016.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Présents : Daniel MATHIEU, Marie-Claude SAVEY-GARET, Guy DOLEATTO, Annie NAVEL, Colette RAFFIER, , Dominique BESSON, . Nathalie VARIGNIER Jacques SAVEY – André VAUBOIN – Philippe JANODY.

Excusés : Frédéric GUILLAUME (1 pouvoir à Daniel Mathieu) -

Absent : Néant

Nombre de votants en début de séance : 10 + 1 pouvoir

André Vauboin est nommé secrétaire de séance.

1) APPROBATION DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AOUT 2016

Le procès-verbal du conseil municipal du 4 Août 2016 est approuvé à l'unanimité.

2) AVANCE DE TRESORERIE A L'ASSOCIATION « LA COMMUNE ET SON HISTOIRE »

L'Association « La Commune et son Histoire » a sollicité la Commune pour une avance de trésorerie de 11 000 € afin de leur permettre de régler les factures en attendant le versement des subventions, qui ne seront effectuées que sur présentation des factures acquittées. Ce prêt sera intégralement remboursé dès que les subventions seront versées.

Une convention sera établie entre la Commune et l'Association. Le Conseil Municipal donne pouvoir au Maire de signer la convention et approuve à l'unanimité la délibération qui prévoit d'avancer une somme de 11 000 € à l'Association « La Commune d'Aranc et son Histoire ».

3) INTEGRATION DE PARCELLES AU REGIME FORESTIER :

Pour augmenter la surface productive de la forêt communale et faciliter la gestion, la Commune demande l'application du Régime Forestier sur plusieurs parcelles forestières représentant une superficie de 76 ha.

La délibération reprenant la liste des parcelles est approuvée à l'unanimité.

4) COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 SEPTEMBRE 2016

- Approbation de l'adhésion à la SIC pour le projet des Montcornelles (20 pour, 2 contre et 3 abstentions). Conditions : pas d'embauche d'ici avril 2017, pas de commencement de travaux sur le terrain si pas de financement, et demander l'autorisation à la COM/COM d'aller sur le terrain.
- Vente du laboratoire pour 230 000 € à la société AZEPLA Hauteville
- Délibération exonération taxe ordures ménagères bâtiments industriels
- Saison de ski : 2 conventions ont été signées, une avec Ain Espace Nordique pour les forfaits et une convention de prestation de service pour le damage des pistes pour le ski alpin (Mr Pauget de Brénod)
- Partenariat avec Simon Desthieux
- Demande de subvention TVO 2017 : 3 500 €
- Convention de disponibilité d'un sapeur-pompier volontaire avec le SDIS pour faire des interventions dans les écoles
- Espace Comté d'Aranc : reprise de sa gestion par la SARL Laiterie de la Côtière. Une convention entre la CCPH et la SARL Laiterie de la Côtière a été signée.
- Schéma Départemental de Coopération Intercommunal pour le futur périmètre. Le Valromey intègre Bugey Sud. Les communes d'Evosges et d'Hostiaz intègrent la CCPH.
- Association « Sanas » : recherche un local de 50 m² appel aux communes si locaux disponibles.

5) POINT SUR LES TRAVAUX :

- Façades bâtiment Besson en cours de réalisation par l'entreprise Fuseli
- Devis mezzanine école RDC : 2 200 € Entreprise Marquiant. En attente devis JB Julliard et Lycée professionnel d'Ambérieu.
- Installation d'une prise de courant dans la salle polyvalente prévue la semaine prochaine
- Essai du relais chaudière bois et fioul.
- L'entreprise PST a réalisé les travaux de rebouchage des nids de poules, à la Grosse Pierre, la route du marais et chemin du Resoiriat pour un montant de 4 945 € HT.

- L'entreprise Eiffage a réalisé les travaux de PATA la semaine dernière
- Commission sécurité salle polyvalente : les diagnostics solidité du bâtiment et vérification des installations électriques et incendie ont été réalisés par l'APAVE et ALPES CONTROLE.
- Intervention de Daniel Lafaverge à la salle polyvalent pour pose rideaux occultant.
- **Borey** :
 - ✓ les travaux de la STEP d'Aranc ont débuté. Le terrassement est terminé, les travaux d'étanchéité seront réalisés la semaine 42.
 - ✓ Lagune Evosges : le curage commence lundi 10 octobre.
 - ✓ Travaux d'urgence assainissement Evosges : le dossier de demande de subvention auprès du Département et de l'Agence de l'Eau a été transmis cette semaine.
 - ✓ Etude assainissement Résinand-Rougemont : commence en novembre 2016.
- Travaux enfouissement ligne EDF HT entre Aranc et le Cruchon : les travaux ont débuté le 3 octobre.
- Toiture salle polyvalente : voir le classement du bâtiment pour voir les matériaux utilisés.
- Four Rougemont : Guy prendra contact avec un avocat pour la suite de la procédure
- Cure Aranc : faire arracher le sureau (côté Bigot) par l'employé communal
- Cuves à eau de Rougemont : la vider avant l'hiver.
- Regard de la cuve à fioul de l'église à refaire par l'employé communal
- Bouche à clé à Salagnat vers Denise Julliard : voir avec Véolia
- Eclairage salle polyvalente : faire déclaration au SIEA

6) PRESENTATION DE LA SECURISATION DES RUES : PROJET FINAL :

André Vauboin fait le compte rendu de la réunion du 29 Septembre avec Lucie Lemoine de l'Agence d'Ingénierie et présente un diaporama.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le projet et demande d'étudier en même temps le marquage au sol sur Rougemont, ainsi que l'installation d'un miroir à l'intersection de la scierie Reydellet.

7) POINT D'INFORMATION SUR LA GESTION DES BATIMENTS :

Annie Navel fait le point sur les locations arrêtées au 31 Août 2016. Locations salle polyvalente : 920 € ; location chambres cure Aranc : 3160 €.

Elle informe le Conseil Municipal qu'une procédure d'expulsion est en cours pour un locataire.

8) QUESTIONS DIVERSES :

✓ Compte rendu rencontre ONF Béranger Bouilloux :

Bilan parcelles 21 et 22 Cote Barbas : 840 M3 de vendus. 727 M3 abattus et débardés, 113 M3 pour le bois énergie. Le tout vendu à 58,82 € le M3. Les frais de débardage s'élèvent à 19,99 € + frais ONF 3000 €, ce qui fait une recette nette à la commune de 24 853 €.

Bilan parcelles 27 et 28 « Le Bougeon » : 1203 M3 de sortis

En 2018 une vente de feuillus précieux est prévue.

Nouvelle campagne d'affouages pour l'été 2017. La commission forêt doit réfléchir si on reprend les mêmes conditions ou si on délivre bord de route.

Une coupe de feuillus est prévue sur la parcelle 2 (Malaval) pour replantation ensuite. Une visite sera organisée sur place par l'ONF.

✓ Demande de terrain « Les Terres Blanches » pour activité Air Soft :

M-Claude Savey-Garet donne lecture d'un courrier de l'Association TEAM AIRSOFT ALBARINE de St Rambert en Bugey demandant l'autorisation d'utiliser le terrain communal « Les Terres Blanches » situé à Colognat pour pratiquer leur activité sportive

Après délibération le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite à cette demande.

✓ Demande de l'Association « Bugey Chantier Médiéval » occupation salle polyvalente :

L'Association « Bugey Chantier Médiéval souhaite utiliser la salle polyvalente tous les mercredis soirs à partir de 20 h pour les répétitions de leur chorale et théâtre médiéval.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

✓ Point sur la reprise agricole (secteur Résinand) :

Arrêt des candidatures mi octobre. Décision prise avec l'AFP.

✓ Vente Chantal Beurdeaux/ Michel Besson :

Michel Besson s'est porté acquéreur de 2 parcelles boisées appartenant à Chantal Beurdeaux, ainsi qu'un terrain situé au marais. La commune a fait valoir son droit de préemption. Pour ne pas retarder la vente et obliger le vendeur à

consulter tous les voisins de ces parcelles, Mr Michel Besson s'engage à revendre la parcelle du marais à la Commune pour un montant de 100 €.
Le Conseil Municipal donne son accord.

✓ Trophée 2015 :

La Commune a été sélectionnée pour la qualité de sa communication. Un dossier est à compléter pour s'inscrire. Transmis à la commission communication.

Prochain conseil municipal le 3 NOVEMBRE 2016

SEANCE LEVEE A 23 H 15

Le Maire,

Daniel Mathieu